



ASSOCIATION ULTR'H NANTES
5 RUE ANDRÉ TARDIEU
44200 NANTES

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION ULTR'H NANTES DU DIMANCHE 7 JUIN 2026

L'assemblée générale de l'association Ultr'H Nantes s'est déroulée le dimanche sept juin deux mille vingt six (07/06/2026) à seize heures trente (16h30) au 26 rue du Chapeau Berger à Vertou (44120).

MEMBRES PRÉSENTS (26) :

BACHELIER Laetitia, BERTHAUD Gaele, BOUDEAU Francois, CHARREYRON Fabien, CHAUVEL Alexis, DE LUCA Vincent, DEUX Teddy, GAIGNARD Mickael, GALLERAND Richard, GUCHET Samuel, GUEMY Luc, HAMON Clémence, JAGUELIN Renaud, LABARTHE Benoit, LE FLOCH Marc, LOISEAU Jérôme, MOREAU Olivia, NICOLAS Florent, PETIT Hélène, QUARTIER Clarisse, ROYER Clément, ROYER Olivier, SAMSON Alison, STEUNOU Laetitia, STURTZ Olivier, YVON Coline.

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION (13) :

BIORET Jean-Marc, DROUET Frederic, FOREST Julien, GRATAS Emilie, GROUSSET Ludovic, GUILLON Sonia, JARNIOU Emmanuel, LOUEDEC Christine, METEAU Jacky, METEAU Enora, QUEMENAIRE Gaetan, ROCABOIS Edouard, ROYER Elise, SATOUR Arthur

ORDRE DU JOUR :

- I. Rapport moral du Président et du Vice-Président ;
- II. Bilan Financier du Président, Rapport comptable de la Trésorière générale et Approbation du budget ;
- III. Cotisations pour la saison 2026-2027 ;
- IV. Rapport humain et du bénévolat de la Secrétaire générale ;
- V. Bilan de saison de l'activité de l'association (Animation, Déplacements, Ventes, Développement, Communication, Matériel, Autres) ;
- VI. Relations et liens avec le HBC Nantes ;
- VII. Retour d'expérience des membres, parole libre des adhérents et sujets évoqués par les membres ;
- VIII. Vote du budget prévisionnel ;
- IX. Modification du règlement intérieur
- X. Résolutions prises en assemblée pour l'organisation et la gestion des activités de l'association pour l'exercice suivant ;
- XI. Débats libres et clôture.

I.

Rapport moral du Président

Le Président ouvre son rapport en revenant sur la saison écoulée.

Il exprime une certaine déception quant aux résultats sportifs du HBC Nantes, tout en soulignant qu'il s'agit de la deuxième saison sans titre mais que la conclusion de cette saison est plus abrupte que l'an passé du fait qu'il n'y ait pas le final 4 à Cologne.

La saison demeure globalement positive pour l'association. Il rappelle que l'année à venir doit permettre au groupe de rebondir et de poursuivre sa progression.

Il adresse ensuite ses remerciements au bureau pour son engagement constant et la qualité du travail accompli.

Le Président met en avant la réussite des tifos réalisés au cours de la saison, réaffirmant avec fierté que l'association demeure une référence dans ce domaine.

Il note également une amélioration sensible de l'ambiance en tribune, tout en précisant que des marges de progression subsistent. L'objectif principal de la saison prochaine sera donc de renforcer encore davantage la dynamique du KOP.

Enfin, il remercie chaleureusement l'ensemble des membres pour leur implication et leur fidélité, qui ont permis de faire de cette saison une réussite humaine et associative.

II.

Bilan Financier du Président, Rapport comptable de la Trésorière générale et Approbation du budget

La Trésorière générale, Clarisse QUARTIER, présente le bilan comptable de l'exercice écoulé, comparé au budget prévisionnel voté lors de la précédente Assemblée Générale.



DEPENSES		RECETTES	
ANIMATION	2 929 €	ADHESION	2 238 €
CONVIVIALITE	1884 €	DON	250 €
DEPLACEMENT/PLACES SUP	1 773 €	HBC NANTES	2 929 €
FONCTIONNEMENT	1 500 €	VENTES	2 621 €
PRODUIT DERIVES	653 €	PRODUITS DERIVES	1 993 €
BENEFICE	1 120 €		
TOTAL	10 030 €	TOTAL	10 030 €

Elle souligne que le budget de l'association connaît une progression régulière d'année en année, reflet de l'activité croissante et de l'engagement des membres.

Elle met en avant la très bonne performance de la tombola, dont l'intégralité des tickets a été vendue en un temps record. Cette réussite constitue l'une des surprises les plus positives de l'exercice, et l'objectif sera d'en augmenter encore l'ampleur lors de la prochaine saison.

Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment l'assurance et divers frais annexes.

La partie déplacement entraîne un flux total de trésorerie sur la saison 2025-2026 d'environ 14 000€.

À l'issue de la présentation, le budget et les comptes 2025-2026 sont approuvés à l'unanimité des voix exprimées.

III.

Cotisation d'adhésion à l'association

L'assemblée procède à l'examen des cotisations fixées par le secrétariat pour la saison 2026-2027.

COTISATIONS

Saison 2026-2027



ACTIF 25€	NON ACTIF KOP 40€	MEMBRE SOUTIEN 30€
	NOUVEAU MEMBRE DANS LE KOP 40€	

Il est décidé que :

- La cotisation des membres dit "**Actif**" demeure fixée à 25 €.
- La cotisation **Non-actif dans le KOP** est définie à 40 €, afin d'éviter que certains adhérents ne rejoignent l'association que pour bénéficier d'avantages financiers sans s'impliquer dans la vie du groupe.
- La cotisation **Membre soutien** reste inchangée à 30€
- La cotisation pour les **nouveaux membres dans le KOP** est fixée à 40 €, les membres actifs conservant l'ensemble des avantages liés à leur statut.

Pour les membres se déclarant Actif pour la prochaine saison le secrétariat adressera le lien de paiement après validation de l'adhésion et pourra dans le cadre des renouvellements d'adhésion modifier le type de cotisation en fonction de l'implication du membre au sein de l'association sur la saison précédente.

IV.

Rapport humain et du bénévolat du Secrétaire général

Le président et la secrétaire de l'association présentent le bilan humain et du bénévolat sur la saison.

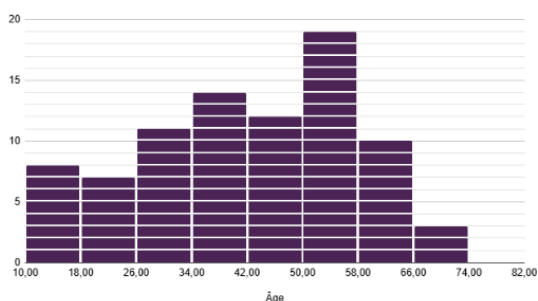
BILAN HUMAIN

Synthèse des adhésions



HOMMES	FEMMES
56 (66.7%)	28 (33.3%)
TOTAL 84	

RENOUVELLEMENT	NOUVELLE ADHESION
66 (78.6%)	18 (21.4%)



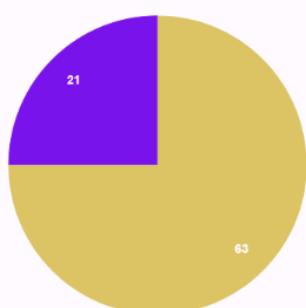
MOYENNE D'ÂGE
42,5

On observe que la moyenne d'âge des membres continue d'augmenter progressivement et que l'objectif de l'association pour les prochaines années sera de venir essayer de capter un public plus jeune.

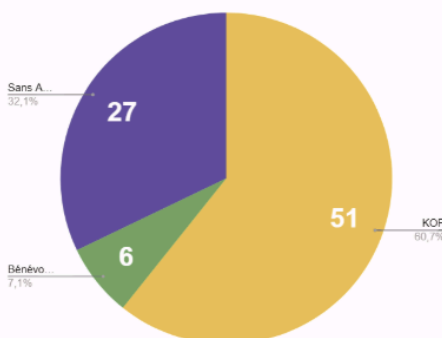
Au niveau parité, le collectif compte plus d'hommes que de femmes. L'association continue d'attirer des nouveaux membres (20% des adhésions l'an passé).

BILAN HUMAIN

Synthèse des adhésions

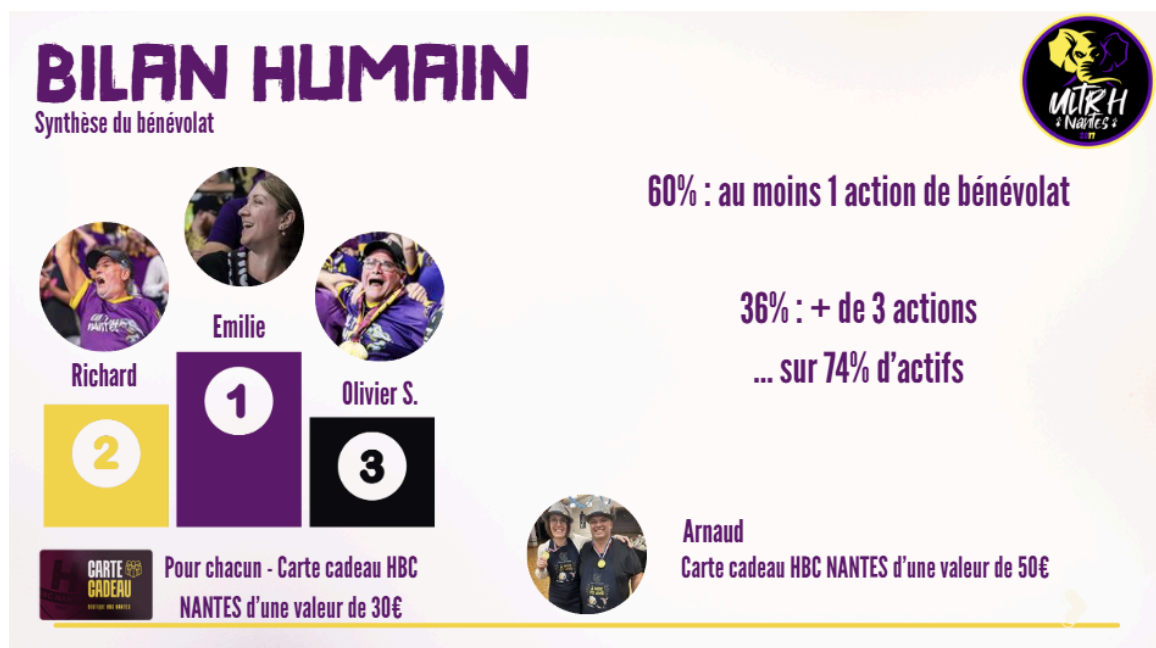


● Actif / Bénévo
● Soutien / Donateur



Sur la part des membres dit actifs 60% ont réalisé au moins une action de bénévolat.

Sur les 74% d'actifs au sein de l'association, seulement 36% ont réalisé plus de 3 actions.



Parmis les bénévoles les plus impliqués, le bureau a décidé de récompenser les membres (hors membres CA) s'étant investis le plus sur les actions de bénévolat tout au long de la saison sur la base du recensement effectué par le secrétariat:

Olivier STURTZ, Richard GALLERAND et Emilie GRATAS recevront une carte cadeau HBC Nantes d'une valeur de 30€ pour récompenser cet investissement sur l'ensemble de la saison.

Arnaud HAMON, propriétaire des Salons de la Louée par son engagement et la mise à disposition de son établissement pour la réalisation des tifos et banderoles recevra une carte cadeau HBC NANTES d'une valeur de 50€.

Ce dispositif sera reconduit la saison prochaine afin de valoriser l'engagement important de certains membres.

Les 10 membres qui se sont le plus investis (hors membres CA) se sont également vu remettre un porte-clé à l'effigie de l'association.

V.

Bilan de saison de l'activité de l'association (Animation, Déplacements, Ventes, Développement, Communication, Matériel, Autres) :

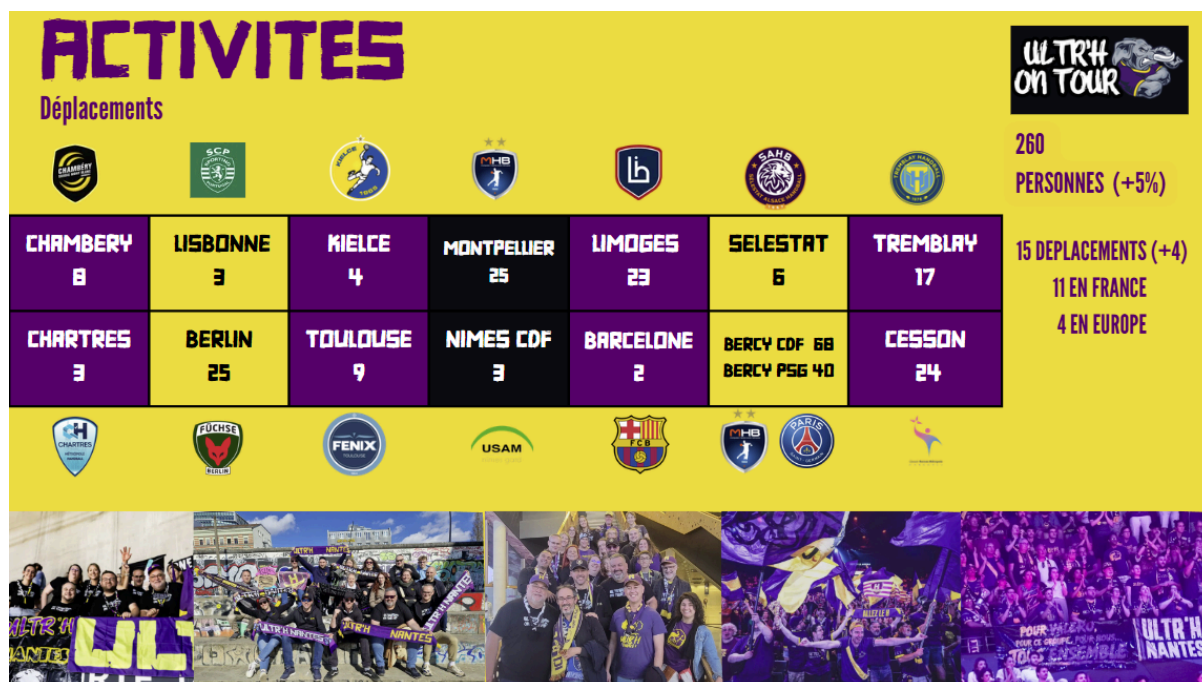


4 tifos et 4 banderoles ont été réalisées sur la saison. La qualité des tifos présentés au cours de l'année est signalée.

La réalisation du premier tifo de l'histoire du handball annonçant la prolongation d'un joueur reste un moment fort de la saison et est le symbole de la confiance accordée par le club à l'association.

Les sessions de création ont été marquées par une grande convivialité et une forte dimension humaine, ce qui a encouragé plusieurs membres à s'investir davantage.

Des membres présents ont évoqué la nécessité de mieux valoriser la saison prochaine ce travail bénévole en mettant en avant notamment les heures consacrées, le matériel mobilisé et l'ampleur des actions menées pour la réalisation des tifos. Cela pourrait prendre la forme d'une vidéo valorisant ces données pouvant être diffusées sur nos réseaux ou sur le cube à la H Arena afin de rendre visible l'engagement des ULTR'H.



Concernant les déplacements, le volume de personnes déplacées est en augmentation comparé à la saison précédente de 5% représentant un total de 260 personnes déplacées dans le cadre de 15 déplacements (4 de plus que la saison précédente).



Le bénéfice assuré par la tombola est de 2620€. L'ensemble des 1500 tickets ont été vendus. La saison prochaine, le volume de tickets sera revu à la hausse entre 2000 et 2500 tickets en fonction des lots obtenus. Les membres sont sollicités pour la recherche dès à présent de lots pour la saison prochaine. Il est suggéré de solliciter les joueurs pour obtenir des objets personnels à mettre en jeu.



Concernant les dépenses en matériel d'animation, lors de l'exercice en cours ont été achetés les éléments suivants:

- Achat d'un grand drapeau : 101,65 €
- Nouveaux drapeaux bicolores financés par le H : 658,90 €
- Pyrotechnie : 158 €

Concernant la boutique ULTR'H:

- Recettes : 1993 €
- Dépenses : 416,40 € (écharpes)
- Maillots : 237 € à la charge de l'association (reste financé par le Santeuil)

ACTIVITÉS
Places supplémentaires dans le KOP

- 8 places supplémentaires par match
- 20 matchs à domicile + 3 matchs saga XXL
- Seules 2 rencontres n'ont pas trouvé preneur pour 1 place : Toulouse et Kolstad
- 2 places mises en jeu pour le match contre Berlin
- Forte demande pour le dernier match contre Limoges → application stricte du règlement
- Les membres n'ayant pas obtenu de place ont été prévenus en amont, leur laissant la possibilité de trouver une solution alternative

Concernant les places supplémentaires dans le KOP, l'association dispose de 8 places supplémentaires par match. Seules 2 rencontres n'ont pas trouvé preneur pour 1 place (Toulouse et Kolstad). En cas de forte demande sur un match, une application stricte du règlement intérieur est mise en œuvre en donnant la priorité selon les critères définis.

Un rappel est effectué : lorsqu'un membre cède sa place, il doit s'assurer que la personne qui en bénéficie, dont il demeure responsable, respecte les règles du KOP (Violet obligatoire, debout en tribune et placement libre, suivre les chants et gestes du capo).

VI.

Relations et liens avec le HBC Nantes

Le président est revenu sur la nature des relations avec le HBC Nantes sur cette saison. Elles sont en nette amélioration, le club relayant désormais plus largement les informations de l'association. Un travail en étroite collaboration s'est fait sur le tifo lié à la prolongation de Noam LEOPOLD. Le club est également satisfait des échanges avec les membres du bureau.

VII

Retour d'expérience des membres, parole libre des adhérents et sujets évoqués par les membres

Plusieurs sujets sont abordés :

- **Relations avec la fanfare** : des difficultés ont été rencontrées lors du match de Coupe de France, notamment en raison d'un non-respect des rendez-vous calés en amont avec le club ce qui fait que les animations n'ont pas eu la même portée qu'à l'accoutumée.

Des propositions de chants transmises restent aujourd'hui sans réponse, il faudra tenter de les lancer lors de la prochaine saison.

La synchronisation avec les tambours reste compliquée lorsque le rythme s'accélère. Un placement différent des tambours devrait être réalisé à partir de septembre prochain.

- **Intégration des nouveaux membres** : l'absence d'une journée d'intégration s'est fait sentir.

Plusieurs tentatives ont été faites par le bureau en début de saison, mais très peu de nouveaux se sont inscrits (en moyenne 2 à chaque proposition) et toujours les mêmes inscrits pour les membres plus anciens donc les événements ont été annulés.

Il est souligné que ce type d'événement favorise la cohésion et encourage l'implication dans les autres événements (sessions tifos, déplacements, ...). Certains

nouveaux membres ont pu être impressionnés par l'ampleur des activités de l'association.

L'appel réalisé par le secrétariat aux nouveaux membres est important pour connaître les attendus de l'engagement au sein de l'association.

- Il est rappelé que chacun est libre de s'impliquer selon ses possibilités, et qu'il n'est pas souhaitable de contraindre les membres à s'engager au-delà de leur volonté.
- Un mail rappelant les valeurs fondamentales de l'association — notamment l'interdiction de siffler les arbitres — a été apprécié.

VIII

Vote du budget prévisionnel

La trésorière générale procède à la présentation du budget prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES		RELEVES	
ANIMATION	3 000 €	ADHESION	3 000 €
CONVIVIALITE	2 500 €	DON	
DEPLACEMENT	3 000 €	HBC NANTES	3 000 €
FONCTIONNEMENT	2 000 €	VENTES	3 500 €
PRODUIT DERIVES	1 000 €	PRODUITS DERIVES	2 000 €
TOTAL	11 500 €	TOTAL	11 500 €

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2026-2027 est **approuvé à l'unanimité**.

IX

Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur est modifié sur proposition du bureau pour la saison prochaine au niveau des articles 5 et 10. Les articles concernés sont présentés et expliqués en séance.

L'article 5 relatif aux Catégories de membres est modifié de la sorte :

La mention "actif/bénévoles" est remplacée au profit de membres Actifs. Cela entraîne des confusions notamment au niveau des bénévoles du H.

L'article 10 est modifié pour y ajouter qu'en cas de nombre limités de places les places seront attribuées en fonction de l'implication dans l'association puis par ordre d'inscription. Il est également ajouté qu'en cas d'annulation d'un membre pour un motif valable, les sommes engagées par l'association non remboursables restent dues par le membre.

X

Résolutions prises en assemblée pour l'organisation et la gestion des activités de l'association pour l'exercice suivant :

Le président présente les axes d'améliorations pour la saison 2026-2027:

Plusieurs pistes sont évoquées :

- Mise en place d'un **groupe dédié à la création des tifos**, avec appel à candidature
- Renforcement de l'animation en tribune : chanter, suivre le capo, agiter les drapeaux, rester actif tout au long du match.
- Limitation stricte des invités dans le KOP lors des grands matchs, hors abonnements supplémentaires. Le dispositif entraînant une charge de travail importante pour le secrétariat et la trésorerie sans valeur ajoutée au niveau de l'ambiance dans le KOP.
- Pour les places supplémentaires du KOP, la validation des places interviendra un mois avant les rencontres.

Olivia MOREAU apportera son aide sur la partie réseaux sociaux de l'association.

XI

Débats libres et clôture

Communication pour l'année prochaine: mettre en valeur l'association en diffusant d'avantages d'images des coulisses (préparation des tifos, ambiance en tribunes, etc...)

Trophées LNH : Présence des ULTR'H et de la fanfare pour la remise des trophées LNH pour le titre de meilleurs supporters de France. Les présidents de Paris, Chambéry et Montpellier ont demandé des comptes car la LNH prend parti sans vote. La remise du trophée sera donc tournée sur le remplissage de salle. La saison prochaine le titre sera créé avec une ouverture de vote.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, l'assemblée générale est levée à 18h30.

La secrétaire générale	Le secrétaire adjoint	Le président	Le vice président	La trésorière
 Coline YVON	 Vincent DE LUCA	 Mickaël GAINARD	 Jérôme LOISEAU	 Clarisse QUARTIER

Procès verbal édité le 30/06/2026